# Les Échos de la RIVP

le journal pour les locataires

## Bienvenue à La Maladrerie

PRINTEMPS 2025

#32

**3**

La 2ème vie de l'ensemble immobilier de **La Maladrerie**

**6**

**Un chantier d'envergure**
rue de Belleville

**8-11**

**Changement climatique :**
un climat de résilience

rivp.fr

RIVP

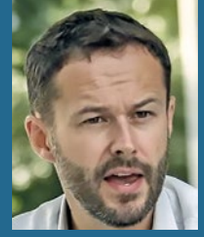

# Éditorial

Chers locataires,

Au fil de ces pages, vous le découvrirez, la RIVP continue de s'adapter aux grands défis de notre temps, en cohérence avec ses principes : loger, réhabiliter et accompagner. À ce titre, l'intégration du site historique de La Maladrerie à Aubervilliers ou la réhabilitation complexe de bâtiments faubouriens en sont des illustrations concrètes et symboliques. Plus qu'une simple extension de notre parc immobilier, c'est une promesse de revitalisation d'un patrimoine remarquable.

Aux côtés de nos locataires, nous restons un bailleur de proximité grâce aux associations et syndicats qui nous accompagnent. Dans ce numéro nous saluons le travail de Pierre Spinat, fondateur du SLC-CSF qui nous a quitté après 50 ans de militantisme au service des locataires du parc social.

Ce nouveau numéro des Echos met en lumière notre engagement en faveur d'un habitat durable, et le plan climat mis en œuvre rue de Belleville en est un exemple frappant. Mais qui dit habitat durable, dit aussi adaptation, et face aux dérèglements climatiques et à l'érosion de la biodiversité, la RIVP poursuit ses engagements avec détermination et intensifie ses efforts sur l'ensemble du bâti. L'adaptation est un enjeu majeur, tant pour la santé et le cadre de vie des locataires que pour la préservation et la pérennité du patrimoine.

À la lecture, vous découvrirez également le projet Chapelle Charbon, alliant nature et mixité sociale, où nous construisons des logements respectueux de l'environnement et favorisons les liens entre habitants.

Pour améliorer toujours plus la qualité de nos logements et anticiper mieux les besoins des locataires, vous découvrirez comment nous les associons à nos projets, et les outils que nous développons suite à leurs recommandations.

Ensemble, nous construisons un avenir où le logement symbolise le bien-être, la solidarité et le respect de l'environnement.

Bonne lecture !

**David Belliard,**
Président de la RIVP


**3**
**EN DIRECT**
→ La 2ème vie de la Maladrerie

**4**
**HOMMAGE**
→ Pierre Spinat, un militant infatigable

**5**
**RENCONTRE AVEC**
→ Notre filiale hsf fête ses 50 ans

**6**
**PATRIMOINE**
→ Un chantier d'envergure rue de Belleville

**7**
**VIE DE QUARTIER**
→ Chapelle Charbon : transformation d'un quartier

**8-11**
**DOSSIER**
→ Changement climatique : un climat de résilience

**12-13**
**INNOVATION**
→ Vous écouter pour faire encore mieux !

**14**
**DE VOUS À NOUS**
→ Un nouvel espace locataire en ligne
→ Le Budget Participatif, top départ de l'édition 2025

**15**
**DE VOUS À NOUS**
→ Services funéraires : faites confiance au service public

**16**
→ L'assurance habitation



Printemps 2025
**N°32**
**Les Échos**
de la RIVP
Le journal pour les locataires de la RIVP
Pour nous contacter : servicede.communication@rivp.fr

Directrice de la publication : Christine Laconde • Comité de rédaction : la Direction de la communication - Gwenaëlle Joffre, Hélène Creix • La RIVP remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce numéro • Réalisation : Agence Epcom • Crédit Photos : RIVP

Ce document est imprimé sur papier 130 gr PEFC, issu des forêts gérées durablement. Ces encres sont essentiellement végétales, les déchets récupérés et recyclés.






ENQUÊTE

# La 2ème vie de La Maladrerie

**Depuis le 1er janvier 2025, la RIVP assure la gestion de ce programme de 343 logements à Aubervilliers, reconnu « Patrimoine remarquable du XXe siècle ». Une journée de rencontre entre locataires et RIVP a permis de faire les présentations !**

## Un nouveau rayonnement par un nouveau patrimoine

Notre reprise d'une partie de l'ensemble de la Maladrerie, initiée dès l'été 2023, nous permet de diversifier et d'étoffer encore notre offre de logements en Île-de-France, et notamment à Aubervilliers ou nous gérons depuis plusieurs années les sites « Les Fusains » et « Lilas Myosotis ».

## Un « rendez-vous à La Maladrerie » réussi !

Comme à son habitude, la RIVP a choisi le **dialogue**, la **proximité** et la **convivialité** pour faire connaissance avec les locataires : une journée exceptionnelle **« Rendez-vous à La Maladrerie »** a ainsi été organisée le 23 janvier.

Au programme : rencontre avec les résidents, écoute de leurs besoins et de leurs attentes, présentation des travaux de réhabilitation envisagés (rénovation énergétique, modernisation des parties communes et des installations...). Nous en profitons pour les remercier chaleureusement de nous avoir ouvert leurs portes.

La RIVP aura à cœur de rénover cet ensemble datant d'une cinquantaine d'années, dans le respect de l'œuvre de son architecte, Renée Gailhoustet, pionnière par son approche humaniste et sociale.

***« C'est une très bonne idée de la RIVP d'avoir organisé cette journée. Je leur ai fait visiter mon appartement, et je leur ai montré les petits soucis que j'ai, ils ont pris des photos, pour pouvoir faire intervenir un prestataire. »***

**Madame T.,** locataire à La Maladrerie

***« J'avais fait la connaissance des gardiens, mais je suis content qu'on soit venu à notre rencontre. J'ai eu des explications sur les différents services comme le contrat robinetterie ou le dispositif Urgenc'Immo. »***

**Monsieur C.,** locataire à La Maladrerie

- **+ de 200** logements visités
- **93 rendez-vous programmés** avec les locataires
- **90 salariés** participants

MERCI

# Pierre SPINAT était un militant infatigable au service de l'intérêt général

**Pull en V gris, cravate bleu ou rouge, veste sombre et chemise assortie à son regard bleu, perçant, chamailleur, charmeur et… un cartable, inséparable. Car, avec Pierre Spinat, la défense des locataires a été une affaire sérieuse et le dévouement d'une vie. Exigence, compétence, méthode, mais aussi humanité et enthousiasme, le président du SLC, l'homme nous laisse un héritage inoubliable.**

Nous qui l'avons côtoyé depuis son arrivée au conseil d'administration de la RIVP en décembre 2014, gardons le souvenir d'un partenaire profondément engagé et déterminé à faire valoir les intérêts des locataires.

En presque 50 ans de militantisme, il a su transformer cette petite association de locataires RIVP du 20ème arrondissement de Paris en la première organisation de locataires chez les bailleurs sociaux parisiens, devenue SLC-CSF*.

Défenseur inconditionnel du logement social et administrateur de la RIVP ces 10 dernières années, sa compétence, sa ténacité, son exigence, son intégrité étaient reconnus de tous : des représentants, des bailleurs, des autres organisations, et des locataires qui l'ont réélu à plusieurs reprises…

Il a d'ailleurs œuvré pour que les locataires des sociétés d'économie mixte, comme la RIVP, puissent élire, comme chez les autres bailleurs sociaux, leurs représentants aux Conseils d'administration.

## Il s'est en particulier investi sans relâche à la RIVP en faveur de :

- L'élaboration et le respect de la charte de réhabilitation pour les plans « Climat »,
- La négociation d'accords collectifs pour garantir une « sécurité » collective des locataires (punaises de lit, détecteur de fumée…),
- La défense de la mixité sociale lors de opérations de conventionnement,
- Le maintien du gardiennage de qualité sur les groupes,
- La maîtrise des charges locatives et des conditions de mise en œuvre des marchés, en particulier en matière de chauffage.

Jusqu'à ses derniers jours, il a poursuivi son engagement pour la défense du logement social, des droits et des conditions de vie des locataires, engagement qu'il souhaitait toujours mener « avec » les locataires et non à leur place. Nous lui en serons toujours reconnaissants et poursuivrons son action.

Le SLC-CSF est désormais représenté par Madame Morin. Locataire RIVP depuis 1983 et trésorière de l'association des locataires de Berthier-Champerret affiliée au SLC-CSF.

SLC-CSF

*Syndicat du Logement et de la Consommation - Confédération Syndicale des Familles.





EMPLOI POUR TOUS

# Notre filiale hsf fête ses 50 ans

**Déjà un demi-siècle d'activités ! Découvrez comment hsf est devenue un acteur important de l'habitat social parisien et quels sont ses projets… Stanislas Degroote, son directeur général, vous dit tout.**

Depuis 1975, hsf (habitat social français) développe une offre locative sociale tout en s'inscrivant dans les priorités de chaque époque, comme par exemple avec une opération « Plan Climat » dès le début des années 2010. Aujourd'hui, hsf gère un parc de **5 157 logements et 180 locaux commerciaux.**

## Quel bilan tirez-vous de ces 50 premières années ?

**Stanislas Degroote :** hsf n'a jamais cessé de se renouveler, et malgré sa taille modeste, a su développer une réelle expertise sur les petits immeubles. Ces dernières années, face à la crise du logement et aux fragilités de certains de nos locataires (vieillissement, impayés, isolement…), nous sommes particulièrement à l'écoute et développons des solutions d'accompagnement adaptées à chaque situation.

## Quels événements et rencontres vous ont marqués ?

**S.D. :** 5 mois après ma prise de fonctions en 2019, nous étions soudain plongés dans une crise sanitaire mondiale. On ne remerciera jamais assez ceux qui ont continué à être sur le terrain, comme nos gardiens d'immeubles, pour faire fonctionner la ville et les hôpitaux.

Dans un registre plus joyeux, j'ai pu faire des rencontres qui résonnent comme un passage de relais, avec des locataires qui étaient présents depuis la construction de leur immeuble, ou à l'occasion du départ de deux salariées qui étaient chez nous depuis 40 ans.

## Quels sont les projets de hsf pour les prochains mois, les prochaines années ?

**S.D. :** hsf continue de se développer ! Nous accueillons, dans la période récente et dans un futur proche, près de 500 logements supplémentaires. Au-delà de leur raison d'être première qui est d'accueillir de nouveaux locataires, ces logements permettent de consolider l'action d'hsf, de créer de nouveaux emplois et ainsi d'offrir une meilleure qualité de service pour l'ensemble de nos locataires.

MIEUX VIVRE

# Un chantier d'envergure rue de Belleville

**C'est un ensemble de 8 bâtiments, tous différents, datant des XIXe et XXe siècles, que la RIVP rénove intégralement pour le confort des locataires et pour satisfaire aux exigences du Plan Climat. Une opération « cousue main » dans les moindres détails !**

▸ C'est ici pour visionner la vidéo

## Le défi : mener les travaux en milieu occupé

La configuration des lieux rend les travaux délicats à mener et ceux-ci sont réalisés alors que les appartements sont habités, impliquant un programme de relogement temporaire.

Les interventions concernent notamment les reprises structurelles des planchers, l'isolation thermique, le remplacement des menuiseries, portes d'accès, portes palières, sanitaires et VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée), la mise en conformité électrique et la rénovation générale.

Au terme des travaux, l'objectif est de gagner deux niveaux sur l'échelle de performance énergétique des logements (soit **un gain d'environ 60 % de consommation d'énergie**). Et donc de permettre une baisse considérable des coûts énergétiques pour les locataires.

***« C'est vrai que c'est pas toujours marrant de vivre avec les travaux, mais le résultat est là. Mon appartement est plus lumineux, plus agréable, je chauffe beaucoup moins, je mets le thermostat à 18°c et c'est suffisant. »***

**Monsieur P.** locataire

## Une coopération forte entre les équipes et les locataires

De l'architecte qui a veillé à préserver le patrimoine historique du lieu aux équipes ayant défini un programme sur mesure pour chacun des 79 logements, en passant par le personnel de la RIVP chargé de reloger les locataires au fur et à mesure de l'avancée des travaux, grâce à une communication fluide et permanente, c'est toute une équipe qui se coordonne et se mobilise pour la réussite de l'opération.

***« Nous avons accordé une attention particulière à la qualité des travaux tout en veillant à accompagner les locataires. Nous avons pu repenser les espaces afin d'adapter ces appartements datant des années 1800 aux usages de 2025. La bonne coordination et la synergie entre les différents acteurs de cette opération sont des éléments clés de sa réussite. »***

**Jordan Grison** chef de projet immobilier RIVP



TOUT EN UN

# Chapelle Charbon : transformation d'un quartier

**Cet ancien site de logistique ferroviaire du XVIIIe arrondissement devient peu à peu un ensemble résidentiel où la nature a toute sa place. La RIVP y construit deux bâtiments avec une démarche environnementale ambitieuse.**

Au sein d'un programme comprenant un parc de 45 hectares, des logements, commerces, espaces publics et groupe scolaire, livrés d'ici 2028, **la RIVP signe deux réalisations** :

- Un bâtiment de **84 logements** locatifs sociaux et intermédiaires, réalisé en pierre massive issue de carrières françaises pour les deux façades et des murs porteurs.
- Un bâtiment de **32 logements** entièrement dédié au Bail Réel Solidaire*, dans lequel des techniques innovantes avec l'emploi de matériaux biosourcés et décarbonés ont été utilisées (façade à ossature bois, remplissage en paille, doublage en laine de bois...).

**Tisser des liens avec les habitants du quartier** est primordial pour la RIVP, qui organise régulièrement des rencontres, des ateliers participatifs de concertation et des évènements festifs, comme un grand repas partagé en juillet 2024. Une grande fresque historique a également été créée avec les jeunes du quartier.

***« Il est bon qu'un acteur du logement social réalise de tels programmes, car c'est à travers des exemples que la conscience des enjeux de la transition écologique va gagner du terrain. »***

**Claire Curtil,** chargée d'opération construction à la RIVP

* Le propriétaire du bâtiment, La Foncière de la Ville de Paris, cède via ce bail un droit réel d'usage de très longue durée aux ménages sur les logements. Le prix de vente de ce droit est plafonné et l'éligibilité des acquéreurs est soumise à un plafond de ressources.

POLITIQUE SOCIALE

# Adaptation au changement climatique : un climat de résilience

**Pour le bien-être de ses locataires et la préservation de son patrimoine sur le long terme, la RIVP mène des actions en réponse au dérèglement climatique – et plus globalement en faveur de l'environnement –, qui vont bien au-delà des objectifs fixés par la Ville de Paris.**
**Il existe plusieurs façons de répondre à ces enjeux : sobriété énergétique des bâtiments et des logements, création d'îlots de fraîcheur, multiplication d'espaces verts et boisés, recours à des matériaux biosourcés ou issus du réemploi…**

## Des immeubles et logements toujours plus adaptés

Le **bâti** est un sujet central dans l'adaptation au changement climatique : il s'agit tout d'abord de **réduire l'empreinte carbone** des bâtiments, lors de leur construction, à l'occasion de leur rénovation et dans leur usage quotidien.

À la RIVP, l'atteinte de cet objectif passe par plusieurs actions :

- **En construction,** des matériaux biosourcés, recyclés/recyclables et de récupération sont choisis dès que cela est possible. La RIVP est d'ailleurs partenaire du RFCP (Réseau Français de la Construction Paille) et du Forum International Bois Construction.
- **En rénovation,** dans le cadre du Plan Climat, les chantiers concernent plus de 1 000 logements par an et comprennent rénovation des chaufferies, remplacement des chaudières individuelles et des convecteurs électriques, dispositifs contre la chaleur en été (exemple : occultations) et expérimentation de solutions énergétiques innovantes (utilisation de la chaleur des eaux usées, auto-consommation, mise en place de pompes à chaleur collectives…).
- **En usage quotidien,** de nombreuses actions sont mises en place, comme la solution TIKO, un dispositif qui permet d'économiser jusqu'à 35 % sur la facture d'énergie grâce à la programmation et au pilotage des radiateurs du logement.

Toutes ces mesures doivent permettre d'économiser, au global, **15 % d'énergie** dès cette année, 35 % à horizon 2030 et **50 % d'ici 2050**.

- **Au 44 rue de l'amiral Mouchez (14e)**, structure et bardage bois, matériaux d'isolation biosourcés et de réemploi, toitures et jardinières végétalisées

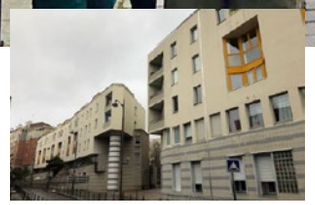

- **Au 11 à 21 rue de Fontarabie / 74 rue de Bagnolet (20e)**, isolation en laine de bois, température de 10 °C inférieure en été et réduction de 57 % de la consommation énergétique

- **Au 29 rue Nollet (17e)**, conservation de la structure existante pour diviser par huit la consommation carbone liée aux travaux, matériaux biosourcés, équipements économes en énergie, jardin de 300 m²

### LES RÉSIDENCES PASSENT AU VERT !

La RIVP va au-delà des objectifs fixés par la Ville de Paris en matière environnementale et intensifie ses efforts. Elle prévoit notamment, sur les prochaines années :

- Le doublement des surfaces de toits végétalisés
- La transformation de 2 hectares de pelouse en prairies de fauches tardives
- Une gestion des espaces verts 100 % écologique
- La désimperméabilisation d'au moins 5 000 m² de sols dans les résidences
- La labellisation de 100 % des sites d'immobilier d'entreprise « refuge LPO » (Ligue de Protection des Oiseaux)
- Le développement de projets d'agriculture urbaine

## Repenser les extérieurs pour vivre mieux

Nos villes « tout minéral » se réinventent et laissent place au végétal, plus à même de composer avec les épisodes climatiques extrêmes (chaleur, pluies torrentielles…). La RIVP l'a bien compris et s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique.

Deux exemples illustrent en particulier cette démarche : la **végétalisation des toits** et **l'agriculture urbaine**. Ces initiatives ont un double effet : améliorer la qualité de vie des résidents et préserver l'environnement !

La RIVP soutient activement le développement de toute forme de projets en réponse aux enjeux environnementaux. C'est le cas notamment à travers sa participation à des événements comme les Parisculteurs, au cours desquels plusieurs de ses programmes ont été distingués, mais également grâce aux animations et au soutien d'initiatives et d'associations organisées par les locataires.

## LE PATRIMOINE VÉGÉTAL DE LA RIVP

**> 63 hectares d'espaces extérieurs** (dont 36 d'espaces végétalisés)

**> 52 800 m²** de toits végétalisés

**> 3 770** arbres

**À la Cité artisanale du lavoir (10e) :** 550 m² de culture sur le toit

**À Paritech (13e) :** une terrasse de plus de 300 m²

***« C'est vraiment agréable de pouvoir profiter de cette terrasse plantée en plein Paris, c'est l'occasion de rencontrer mes voisins. »*** Monsieur S. locataire étudiant

**Rue du Chevaleret (13e) :** 9 parcelles de jardin partagé

Agir dès aujourd'hui pour garantir demain des conditions vivables passe par toute une série **d'actions concrètes**, allant de l'installation de nichoirs à oiseaux ou de gîtes à pipistrelles, comme à Plaisir, et d'hôtels à insectes pour protéger la biodiversité locale, à l'installation de « jardi-bancs » remplis de terre, qui offrent des fleurs à la belle saison…

Cette volonté se formalise aussi par des **engagements forts**, comme l'adhésion de la RIVP à la Charte de l'Arbre (depuis 2013) et l'objectif de planter 1 000 arbres supplémentaires sur les extérieurs des résidences.

*La politique extrêmement volontariste de la RIVP pour adapter la ville au changement climatique est un impératif écologique mais aussi social.*

**David Belliard,** président de la RIVP

## ZOOM SUR LES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

Se protéger des grosses chaleurs, c'est d'abord créer des zones ombragées au sein des résidences, formant ainsi des « îlots de fraîcheur ». La RIVP a déjà créé, en 3 ans, 16 premiers îlots de fraîcheur.

Le dernier en date concerne la résidence du 210 boulevard Mc Donald, dans le 19e arrondissement : il prend la forme d'une promenade qui ondule entre les différents halls d'entrée, avec des ambiances végétales contrastées. Le projet, d'un montant de 235 000 €, a été réalisé en concertation avec les résidents.

- Création de 800 m² d'espaces plantés
- Plantation de 13 arbres
- Réutilisation et réemploi de matériaux pour limiter l'empreinte environnementale
- Gestion vertueuse du cycle de l'eau

*Ce projet est avant tout le fruit d'une mobilisation collective exemplaire. De la conception à la réalisation, la coordination entre la RIVP, les résidents, les gardiens, la paysagiste et l'entreprise a été essentielle pour concrétiser cette transformation. Une concertation avec les locataires a permis d'adapter le projet à leurs besoins, et le réemploi des matériaux issus du site a contribué à une approche plus vertueuse et durable. Chaque acteur a apporté son expertise et son engagement, permettant de surmonter les défis et de donner vie à un espace plus vert, plus frais et plus accueillant. Cette synergie démontre qu'ensemble, nous pouvons façonner un Paris plus durable et inclusif.*

**Halima Nejjar,** responsable de travaux immobiliers

DOSSIER

CONCERTATION

# **Vous écouter** pour faire encore mieux !

**Construire des logements, c'est bien et tenir compte de l'avis de ceux qui y vivent, c'est encore mieux. La RIVP a donc organisé un retour d'expérience des résidents, pour recueillir leurs recommandations afin de construire de futurs logements toujours plus adaptés.**

## Pourquoi un tel programme ?

Pour construire de nouvelles résidences, la RIVP s'appuie sur une expertise technique et règlementaire pointue, ainsi que sur des ambitions qualitatives, fonctionnelles et esthétiques, pour élaborer un cahier des charges auquel doivent répondre les architectes. Ce cahier des charges n'intègre toutefois pas d'éléments concernant les préférences des locataires potentiels, fonction notamment de **l'usage qu'ils feront de leur logement et des parties communes**. De ce manque de dialogue et d'anticipation de l'occupation future des logements peuvent découler des désagréments, dans la vie quotidienne des locataires.

Il a donc été décidé d'organiser un processus d'évaluation et de **concertation** pour permettre de recueillir leurs avis, leurs besoins et produire un **cahier de recommandations** émanant des locataires. Intégré au cahier des charges actuel, il permettra de préciser les attentes exprimées envers les futurs bâtisseurs, pour une qualité de logement encore meilleure.

## Comment se sont déroulés ces retours d'expérience ?

Accompagnée par Palabreo, la RIVP a développé une méthode de retour d'expérience en trois temps. Tout d'abord, les locataires de 16 résidences neuves ont été sollicités pour **donner leur avis via un questionnaire**.

Comment ont-ils pris possession de leur logement ? L'avaient-ils visité avant d'emménager ? Quels documents leur ont été remis à leur arrivée ? Quels sont leurs avis sur leur appartement, pièce par pièce, équipement par équipement, mais aussi sur l'aménagement et la configuration des parties communes de leur immeuble ? Ont-ils rencontré des problèmes dans les premiers mois de leur emménagement et ces problèmes ont-ils été résolus par la suite ?

Ce questionnaire visait à recueillir leurs retours et attentes sur le plus grand nombre d'éléments liés à leur emménagement dans un logement neuf de la RIVP.

Ensuite, à partir des résultats de cette enquête, la RIVP et Palabreo ont identifié les thématiques sur lesquelles les locataires exprimaient le plus de besoins d'améliorations des pratiques actuelles. Elles ont alors organisé un atelier de travail, le 29 mai 2024, à la Mairie du 10e arrondissement, pour présenter aux locataires volontaires les résultats de l'enquête et surtout, leur proposer de travailler sur ces thématiques pour formuler des préconisations. De nombreux locataires, venus de toutes les résidences interrogées, se sont mobilisés pendant 2h30 d'échanges riches.

Enfin, Palabreo et la RIVP ont rédigé à partir de ces retours un cahier de recommandations destiné à parfaire la conception des logements et parties communes des futures constructions.

## Quelles sont les actions à venir ?

Ce cahier de recommandations va tout d'abord être intégré directement au cahier des charges actuel dès 2025 ; les architectes répondant aux consultations de la RIVP devront alors justifier dans leur candidature de la prise en compte de ces recommandations. La qualité de leur réponse sur ces points sera prise en compte dans l'évaluation de leur offre.

**En outre, pour inscrire cette démarche dans le temps, pour renforcer durablement les échanges entre locataires, RIVP et architectes, des rencontres seront désormais organisées dans l'année suivant chaque livraison nouvelle.**

Elles permettront, en proximité, de partager les résultats de l'enquête de satisfaction à laquelle auront répondu les locataires et le cas échéant, d'identifier les modifications et ajouts à apporter au cahier de recommandations. Ainsi, la RIVP s'assurera de pouvoir durablement prendre en compte les attentes des locataires dans la construction et la gestion des futurs logements.

## EN CHIFFRES...

**16**
**résidences neuves**

**341**
**logements concernés**

**50**
**participants à l'atelier**

2025

# Un nouvel espace locataire en ligne
## pour faciliter vos démarches

**Plus moderne et plus intuitif vous y retrouverez toutes les informations utiles pour votre logement.**

**1 //** Créez votre profil en quelques clics : **https://monespace.rivp.fr**

**2 //** Vous pouvez aussi télécharger l'application mobile pour tout gérer depuis votre téléphone.

| CONSULTEZ | DÉPOSEZ | RÉGLEZ | POSEZ |
|---|---|---|---|
| votre avis d'échéance, votre compte, vos documents et votre consommation d'eau | votre attestation d'assurance | votre loyer par carte bancaire (paiement sécurisé) | vos questions |

**Des questions ?** Le Service Relation Locataires vous répond au 01 56 61 11 11.

# Le Budget Participatif,
## top départ de l'édition 2025

**De retour pour une 8e édition, ce dispositif, permet aux habitants de nos résidences de proposer des projets destinés à améliorer leur cadre de vie.**

Pour cette nouvelle édition, ce sont des locataires du 13e , 18e, 20e et d'Aubervilliers qui sont invités à proposer leurs idées.

Chaque résidence bénéficie d'une enveloppe et de l'accompagnement de nos équipes de proximité afin de mettre en œuvre des initiatives allant de la végétalisation des espaces à l'organisation d'événements conviviaux, en passant par la création de nouveaux équipements ou des actions solidaires.
Le budget participatif a déjà permis de financer plus de 750 000 € de projets depuis son lancement, avec des retombées concrètes pour plus de 10 000 locataires. Il est la promesse d'une dynamique collective et innovante, et l'occasion de construire un projet commun entre voisins, de partager des moments uniques et de tisser des liens.

**BILAN 2024**

Les locataires ont largement œuvrés pour embellir et végétaliser leurs résidences.

**340** propositions reçues

**23 %** des locataires ont voté

**27** projets retenus

**5 700 €** de budget moyen par projet



NOUVEAU

# Pour les services funéraires aussi,
## faites confiance au service public

**Lorsque survient un décès, on n'a ni le temps ni l'envie de comparer la qualité et le prix des prestations proposées par les différents acteurs du marché. Avec la Société Publique Locale Funéraire de Paris, vous bénéficiez d'un accompagnement éthique et la garantie des tarifs les plus avantageux.**

**Pour tout renseignement :**
**servicesfuneraires.fr**
**01 53 38 16 38**

### Ce qui fait la différence

La Société Publique Locale Funéraire de Paris est **un service public, sans logique de profit**. Tous les prix proposés sont contrôlés par la mairie de Paris avec l'assurance qu'ils sont **les plus bas du marché** : 14 % moins élevés que la moyenne du marché pour une crémation et 25 % moins élevées pour une inhumation*.

### Des prestations complètes et de qualité

Vous êtes **accompagnés et conseillés** dans tous les choix à effectuer, profitez de **services gratuits** (assistance dans les démarches après obsèques, cagnotte de financement participatif, outils pour faire-part et remerciements...) et pouvez également bénéficier d'**obsèques solidaires et sociales** (prises en charge de 80 à 100 %) sous conditions.

* Écart entre les tarifs pratiqués par la Société Publique Locale Funéraire de Paris et le prix national moyen indiqué par le site comparatif meilleures-pompes-funebres.com.

VILLE DE
PARIS

LOCATAIRES PARISIENS

# L'ASSURANCE HABITATION

QUI FAIT DU BIEN À VOTRE BUDGET

**Tarifs avantageux**

**Garanties négociées**

**Démarches simples & rapides**

**La Ville de Paris a pensé pour vous, avec VYV Conseil, une assurance habitation au meilleur prix.**

Pour toutes informations :

**01 70 32 19 32 • vyv-conseil.fr**

et dans l'une des **5 agences parisiennes**

vyv conseil